

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00945 Numéro SIREN : 389 085 713 Nom ou dénomination : SOCIETE JPH

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2024 sous le numéro de dépôt 2550

Bilan

02550

certific conforme à
l'original
Le Président

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				73 800
Autres immobilisations corporelles	1 288	1 288		6 920
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	998		998	3 112 515
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 009 098		3 009 098	9 098
Prêts				
Autres immobilisations financières	99		99	99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 011 483	1 288	3 010 195	3 202 432
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 440		1 440	754 867
Autres créances	100 057		100 057	112 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 705 143		7 705 143	
Disponibilités	5 763 076		5 763 076	5 927
Charges constatées d'avance (3)				4 342
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 569 716		13 569 716	877 887
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 581 199	1 288	16 579 911	4 080 319
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DÉPÔT DU

08 FEV. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 140 100	2 457 503
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 918 117	682 597
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 190 216	3 272 100
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	998	357 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		40 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 865	181 833
Dettes fiscales et sociales	373 831	228 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	389 694	808 219
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 579 911	4 080 319
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	389 694	768 219
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 649	2 367 656	-2 328 007	-98,33
Chiffre d'affaires net	39 649	2 367 656	-2 328 007	-98,33
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		1 000	-1 000	-100,00
Autres produits	3	469 568	-469 565	-100,00
Total produits d'exploitation	39 652	2 838 224	-2 798 572	-98,60
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	265	412	-147	-35,68
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 152 328	500 560	651 768	130,21
Impôts, taxes et vers. assim.	1 396	29 244	-27 848	-95,23
Salaires et Traitements		1 564 483	-1 564 483	-100,00
Charges sociales	2 604	607 121	-604 517	-99,57
Amortissements et provisions	6 050	45 779	-39 729	-86,78
Autres charges	12	3	10	367,31
Total charges d'exploitation	1 162 655	2 747 601	-1 584 946	-57,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 123 003	90 623	-1 213 626	NS
Opérations en commun				
Produits financiers	35 148	628 022	-592 874	-94,40
Charges financières	20	7 139	-7 119	-99,72
RESULTAT FINANCIER	35 128	620 883	-585 755	-94,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 087 875	711 506	-1 799 381	-252,90
Produits exceptionnels	17 589 468	104 624	17 484 845	NS
Charges exceptionnelles	3 187 185	102 134	3 085 050	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 402 284	2 490	14 399 794	NS
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	396 292	31 399	364 893	NS
BENEFICE OU PERTE	12 918 117	682 597	12 235 520	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOCIETE JPH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 16 579 911 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 918 117 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 000		82 000	
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 390		10 390	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 915		6 627	1 288
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 305		99 017	1 288
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 112 515	998	3 112 515	998
- Autres titres immobilisés	9 098	3 000 000		3 009 098
- Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	3 121 712	3 000 998	3 112 515	3 010 195
ACTIF IMMOBILISE	3 222 017	3 000 998	3 211 531	3 011 483

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			3 000 998	3 000 998
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			3 000 998	3 000 998
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		99 017	3 112 515	3 211 531
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		99 017	3 112 515	3 211 531

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 200	5 011	13 211	
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 470	6 920	10 390	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 915		6 627	1 288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 585	11 931	30 228	1 288
ACTIF IMMOBILISE	19 585	11 931	30 228	1 288

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 101 596 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 440	1 440	
Autres	100 057	100 057	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	101 596	101 497	99
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000 € décomposé en 7 688 titres d'une valeur nominale de 15,61 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 389 694 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 865	14 865		
Dettes fiscales et sociales	373 831	373 831		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	998	998		
Produits constatés d'avance				
Total	389 694	389 694		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	998			

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS	14 040
Total	14 040

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	39 649		39 649
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	39 649		39 649

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 910 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

	31/03/2023	31/03/2022
Produits financiers de participation		627 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 148	102
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	35 148	628 022
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	20	7 139
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20	7 139
Résultat financier	35 128	620 883

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie d'actif et de passif suivant protocole de cession de titres	3 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Total	3 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le 20/12/2022, la société JPH a cédé à la société ESKA'ONE tous les titres qu'elle détenait dans les sociétés SOCIETE RIAUX, MAUGES ESCALIERS et CONCEPT ET POSE pour la somme de 17 547 802 euros.

Dans le cadre du contrat de cession de ces titres, la société SAS SOCIETE JPH a pris des engagements de garantie d'actif et de passif dans la limite d'un montant de 3 000 000 euros, avec une franchise de déclenchement à 100 000 euros.

SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée
au capital de 108.137,36 euros
Siège social : Pré de la Rivière
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2023 <i>Extrait du texte des résolutions</i>

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 12.918.116,74 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 12.918.116,74 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 12.918.116,74 euros

TOTAL : 12.918.116,74 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée
au capital de 108.137,36 euros
Siège social : Pré de la Rivière
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 12.918.116,74 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 12.918.116,74 euros

AFFECTATION :

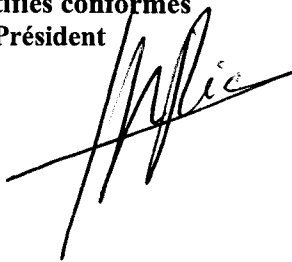
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 12.918.116,74 euros

TOTAL : 12.918.116,74 euros

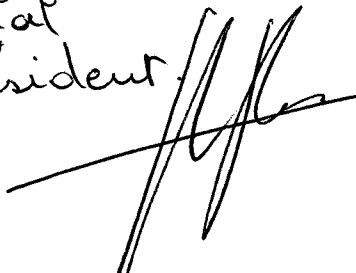
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits
certifiés conformes
Le Président



copie certifiée conforme
à l'original
le Président





COMPTAGESMA AUDIT

Commissaires aux comptes

Associés

Sébastien BUET

Thomas LE PORS

Victor RICHARD

Mélanie VILLALARD

SAS SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros

Siège social : Pré de la Rivière

35560 BAZOUGUES-LA PEROUSE

389 085 713 RCS RENNES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

SAINT-MALO

13, rue du Clos Matignon

35400 SAINT MALO

Tél 02 99 40 96 52

Fax 02 99 40 18 29

saint-malo@comptagesma.fr

RENNES

Rue de terre Victoria

Parc Edonia - Bât A - 1^{er} étage

35760 SAINT GREGOIRE

Tél 02 99 87 54 54

Fax 02 99 87 00 00

rennes@comptagesma.fr

DINAN

6, rue de la Tramontane

22100 DINAN

Tél 02 96 85 27 85

Fax 02 96 85 25 27

dinan@comptagesma.fr

COMPTAGESMA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SARL au capital de 13 620 euros

RCS St Malo 379 014 764 – N° TVA intracommunautaire FR22 379 014 764

Cabinet Indépendant - Membre du groupement EURUS



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société SAS SOCIETE JPH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE JPH relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Exercice clos le
31 mars 2023

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

SAS SOCIETE JPH

Exercice clos le
31 mars 2023

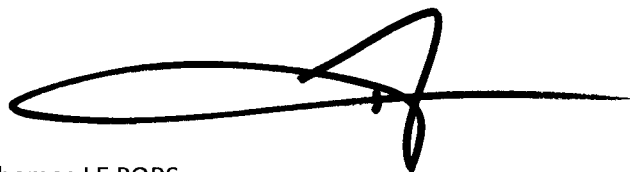
d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Grégoire, le 14 septembre 2023,

Le commissaire aux comptes

COMPTAGESMA AUDIT



Thomas LE PORS

Bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				73 800
Autres immobilisations corporelles	1 288	1 288		6 920
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	998		998	3 112 515
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 009 098		3 009 098	9 098
Prêts				
Autres immobilisations financières	99		99	99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 011 483	1 288	3 010 195	3 202 432
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 440		1 440	754 867
Autres créances	100 057		100 057	112 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 705 143		7 705 143	
Disponibilités	5 763 076		5 763 076	5 927
Charges constatées d'avance (3)				4 342
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 569 716		13 569 716	877 887
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 581 199	1 288	16 579 911	4 080 319
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 140 100	2 457 503
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 918 117	682 597
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 190 216	3 272 100
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	998	357 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		40 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 865	181 833
Dettes fiscales et sociales	373 831	228 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	389 694	808 219
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 579 910	4 080 319
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	389 694	768 219
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 649	2 367 656	-2 328 007	-98,33
Chiffre d'affaires net	39 649	2 367 656	-2 328 007	-98,33
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		1 000	-1 000	-100,00
Autres produits	3	469 568	-469 565	-100,00
Total produits d'exploitation	39 652	2 838 224	-2 798 572	-98,60
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	265	412	-147	-35,68
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 152 328	500 560	651 768	130,21
Impôts, taxes et vers. assim.	1 396	29 244	-27 848	-95,23
Salaires et Traitements		1 564 483	-1 564 483	-100,00
Charges sociales	2 604	607 121	-604 517	-99,57
Amortissements et provisions	6 050	45 779	-39 729	-86,78
Autres charges	12	3	10	367,31
Total charges d'exploitation	1 162 655	2 747 601	-1 584 946	-57,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 122 993	90 623	-1 213 626	NS
Opérations en commun				
Produits financiers	35 148	628 022	-592 874	-94,40
Charges financières	20	7 139	-7 119	-99,72
RÉSULTAT FINANCIER	35 128	620 883	-585 755	-94,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 087 875	711 506	-1 799 381	-252,90
Produits exceptionnels	17 589 468	104 624	17 484 845	NS
Charges exceptionnelles	3 187 185	102 134	3 085 050	NS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 402 283	2 490	14 399 794	NS
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	396 292	31 399	364 893	NS
BÉNÉFICE OU PÉRIE	12 916 000	68 897	12 847 103	NS

*copie certifiée conforme à l'original
de Président.*

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de la société : SAS SOCIETE JPH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 16 579 911 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 918 117 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 000		82 000	
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 390		10 390	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 915		6 627	1 288
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 305		99 017	1 288
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 112 515	998	3 112 515	998
- Autres titres immobilisés	9 098	3 000 000		3 009 098
- Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	3 121 712	3 000 998	3 112 515	3 010 195
ACTIF IMMOBILISE	3 222 017	3 000 998	3 211 532	3 010 483

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			3 000 998	3 000 998
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			3 000 998	3 000 998
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		99 017	3 112 515	3 211 531
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		99 017	3 112 515	3 211 531

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 200	5 011	13 211	
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 470	6 920	10 390	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 915		6 627	1 288
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 585	11 931	30 228	1 288
ACTIF IMMOBILISE	19 585	11 931	30 228	1 288

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 101 596 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 440	1 440	
Autres	100 057	100 057	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	101 596	101 497	99
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000 € décomposé en 7 688 titres d'une valeur nominale de 15,61 €.

Notes sur le bilan

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 389 694 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Echéances à moins d'un an	Echéances de plus d'un an à moins de 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 865	14 865	
Dettes fiscales et sociales	373 831	373 831	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	998	998	
Produits constatés d'avance			
Total			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés	998		

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS	14 040
Total	14 040

Notes sur le compte de résultat

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	39 649		39 649
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	39 649		39 649

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 910 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

	31/03/2023	31/03/2022
Produits financiers de participation		627 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 148	102
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	35 148	628 022
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	20	7 139
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20	7 139
Résultat financier	35 128	620 883

Autres informations

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie d'actif et de passif suivant protocole de cession de titres	3 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Total	3 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le 20/12/2022, la société JPH a cédé à la société ESKA'ONE tous les titres qu'elle détenait dans les sociétés SOCIETE RIAUX, MAUGES ESCALIERS et CONCEPT ET POSE pour la somme de 17 547 802 euros.

Dans le cadre du contrat de cession de ces titres, la société SAS SOCIETE JPH a pris des engagements de garantie d'actif et de passif dans la limite d'un montant de 3 000 000 euros, avec une franchise de déclenchement à 100 000 euros.



COMPTAGESMA AUDIT

Commissaires aux comptes

Associés

Sébastien BUET

Thomas LE PORS

Victor RICHARD

Mélanie VILLALARD

SAS SOCIETE JPH

Société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros
Siège social : Pré de la Rivière 35560 BAZOUGUES-LA PEROUSE
389 085 713 RCS RENNES

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 mars 2023

SAINT-MALO

13, rue du Clos Matignon
35400 SAINT MALO
Tél 02 99 40 96 52
Fax 02 99 40 18 29
saint-malo@comptagesma.fr

RENNES

Rue de terre Victoria
Parc Edonia - Bât A - 1^{er} étage
35760 SAINT GREGOIRE
Tél 02 99 87 54 54
Fax 02 99 87 00 00
rennes@comptagesma.fr

DINAN

6, rue de la Tramontane
22100 DINAN
Tél 02 96 85 27 85
Fax 02 96 85 25 27
dinan@comptagesma.fr

COMPTAGESMA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SARL au capital de 13 620 euros

RCS St Malo 379 014 764 – N° TVA intracommunautaire FR22 379 014 764

Cabinet Indépendant - Membre du groupement EURUS



**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les
conventions réglementées**

À l'assemblée générale de la société SAS SOCIETE JPH,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visé à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

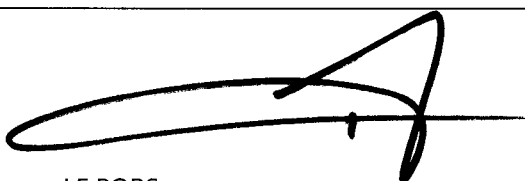
CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Saint Grégoire, le 14 septembre 2023,

Le commissaire aux comptes

COMPTAGESMA AUDIT



Thomas LE PORS